



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 18 SEPTEMBRE 2015

Clignotant rouge sur les finances locales

CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

Le 1^{er} janvier, elle intégrera le Limousin dans son périmètre. La situation globale est préoccupante



Jean-Noël Gout et Jean-François Monteils lors de l'audience solennelle de rentrée qui s'est tenue le 11 septembre.

Jean-François Monteils arrive à la présidence de la Chambre régionale des comptes Aquitaine, Poitou-Charentes nanti d'un solide CV. Diplômé de l'ENA et de Sciences Po Paris, ce haut fonctionnaire, après un passage dans le corps préfectoral qui l'a amené à Saintes et en Corse, a été le conseiller du Premier ministre François Fillon pour la réforme de l'État et de la fonction publique.

Ce bagage devrait normalement permettre à ce fils de magistrats de barrer le bateau de la juridiction financière par gros temps. Le 1^{er} janvier 2016, la Chambre régionale changera de périmètre. En intégrant le Limousin, elle épousera les contours de la plus grande région française : 84 000 km², 12 départements, plus de 4 500 communes, 6 millions d'habitants et 27 milliards d'euros d'argent public dont le bon usage devra être contrôlé.

Une pente glissante

« Au-delà de la complexité de nos missions, en raison de la juxtaposition d'un millefeuille territorial et d'un millefeuille législatif et réglementaire, force est de constater une dégradation sensible des fi-

« Force est de constater une dégradation sensible des finances des collectivités locales depuis quelques années »

nancement brut sont désormais nécessaires aux communes pour rembourser la dette, soit trois ans de plus que la moyenne des communes françaises.

La situation est identique pour les départements, même si certains d'entre eux (Lot-et-Garonne et Haute-Vienne) parviennent à tirer leur épingle du jeu. Des dérives apparaissent dans plusieurs territoires. La croissance des aides à la personne dans les Pyrénées-Atlantiques est ainsi largement supérieure à la tendance nationale. La dette a progressé de 17% entre 2011 et 2014. Deux fois plus en moyenne que dans les autres départements français, avec des pics dans les Pyrénées-Atlantiques (75%) et en Gironde (40%).

nances des collectivités locales depuis quelques années », observe Jean-Noël Gout, le vice-président de la juridiction. Les premières statistiques sur la nouvelle région n'incitent pas à un optimisme béat.

Entre 2011 et 2014, les résultats de fonctionnement des 4 500 communes, autrement dit, la différence entre les recettes et les charges, ont baissé de plus de 16%. Ce qui n'a pas empêché la masse salariale de croître de 9% sur la même période alors que les dotations de l'État reculaient de 5%.

Résultat : 722 communes d'Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes ont une capacité d'autofinancement négative. 145 d'entre elles sont dans l'incapacité de rembourser le capital de leur dette. La nouvelle région surfe sur une pente glissante. Neuf années d'autofi-

Mauvais renfex

« L'exigence d'une bonne gestion des deniers publics n'est plus simplement due aux principes démocratiques de la déclaration de 1789, souligne le nouveau président Jean-François Monteils. Elle est maintenant imposée par la nécessité de stopper ou l'impossibilité de poursuivre la progression des ressources publiques. »

Les magistrats de la future Chambre régionale des comptes Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes auront à l'évidence du pain sur la planche s'ils veulent hâter cette prise de conscience.

Pour l'heure, la majorité des élus de la future région n'apportent le plus souvent qu'une seule réponse à leurs difficultés : augmenter les impôts. Cela ne pourra pas durer éternellement.

Dominique Richard

Diffamation : seconde manche à Bordeaux

JUSTICE François Bonneau avait fait appel de sa condamnation pour diffamation. L'audience a eu lieu hier

François Bonneau n'était pas présent au premier procès. Mais, hier, l'actuel président du Conseil départemental a fait face au président de la cour d'appel de Bordeaux. « C'est la première fois que j'entre dans un tribunal », confie-t-il. Droit dans son costume gris, François Bonneau a exprimé ses regrets avant de détailler sa vision de « l'affaire corse ».

En septembre 2014, alors qu'elle est dans l'opposition, la droite charentaise publie sur son site Internet un article intitulé : « le voyage corse de Nicole Bonnefoy ». L'auteur, Maxime Ducloy, chargé de communication de la droite, affirme que la sénatrice Nicole Bonnefoy et son suppléant Alain Rivière ont profité des largesses de Corsicatours pour un voyage gratuit en Corse. Sa preuve ? Une photo des deux élus devant des palmiers. Sauf qu'il ne s'agit pas du décor de Figari... mais de palmiers plantés à Aubeterre, en Charente.

Alain Rivière n'a jamais pris l'avion pour la Corse. Il porte plainte contre François Bonneau, alors leader de l'opposition, et obtient réparation en première instance : François Bonneau est condamné à 1 500 € d'amende avec sursis et à verser 800 € à Alain Rivière en raison du préjudice moral. De son côté, Nicole Bonnefoy avait décidé de ne pas porter l'affaire en justice.

À la barre, François Bonneau a rappelé qu'il n'était pas à l'origine de la publication, qu'il n'en avait pas eu connaissance avant qu'Alain Rivière ne l'alerte. « Je me suis excusé auprès d'Alain et j'ai demandé à ce



M^e Rachid Rahmani et Alain Rivière. PHOTO B.R.

que l'on retire immédiatement la publication. On cherche à m'impliquer personnellement, là où ma responsabilité n'est pas engagée. » François Bonneau réfute d'ailleurs être le directeur de publication du blog de la droite et dit avoir fait appel après avoir subi de « vives attaques personnelles » dès la médiation du premier jugement.

« Le Guide du Routard »

« Je n'ai rien contre François Bonneau en tant qu'individu. Mais, en tant que leader de l'opposition, il ne pouvait pas ignorer sa responsabilité », répond Alain Rivière, touché par la diffamation : « On m'a encore envoyé un colis anonyme avec l'édition corse du Guide du Routard ». Le ton entre les deux plaignants reste courtois. Leurs avocats, M^e Rahmani pour Alain Rivière et M^e Béthune-de-Moro pour François Bonneau, se chargeront de hausser le ton, tout au long d'un débat éminemment technique : François Bonneau doit-il être poursuivi en tant qu'élu ou, comme le souhaite M^e Rahmani, en tant que simple particulier ? La date de parution retenue dans la citation est-elle la bonne ? François Bonneau était-il réellement le responsable de la publication ? L'avocat général a demandé à ce que la cour confirme le jugement rendu en première instance. Délibéré le 15 octobre.

B. R.

Des ambulances contrôlées à

Châteaubernard. Hier matin, au niveau du rond-point de l'hôpital, entre 10 h 30 et 12 h 30, neuf ambulances ont ainsi été contrôlées par la police et l'Agence régionale de santé. Les policiers n'ont pas trouvé d'infractions notables, à part des plaques d'immatriculation peu visibles. Les agents de l'ARS ont, pour leur part, constaté des irrégularités : objets manquants ou non autorisés, l'absence de défibrillateurs, extincteurs non valables ou périmés.



Marianne Reynaud et l'accueil des migrants

Dans une note de synthèse à l'attention de Michel Gourinchas, le maire, Marianne Reynaud-Jeandidier, adjointe en charge du social, se prononce pour l'accueil de « 3 à 5 familles de migrants » à Cognac. Elle ajoute que des discussions ont lieu entre Cognac, Grand-Cognac et le bailleur HLM Logélia. PHOTO O. SARAZIN

L'hôtel grand luxe en 2018

CHAI MONNET Le projet de Javad Marandi, investisseur azéri, a pris un peu de retard. Le permis de construire a été déposé la semaine dernière. Il doit être instruit au plus vite

OLIVIER SARAZIN

o.sarazin@sudouest.fr

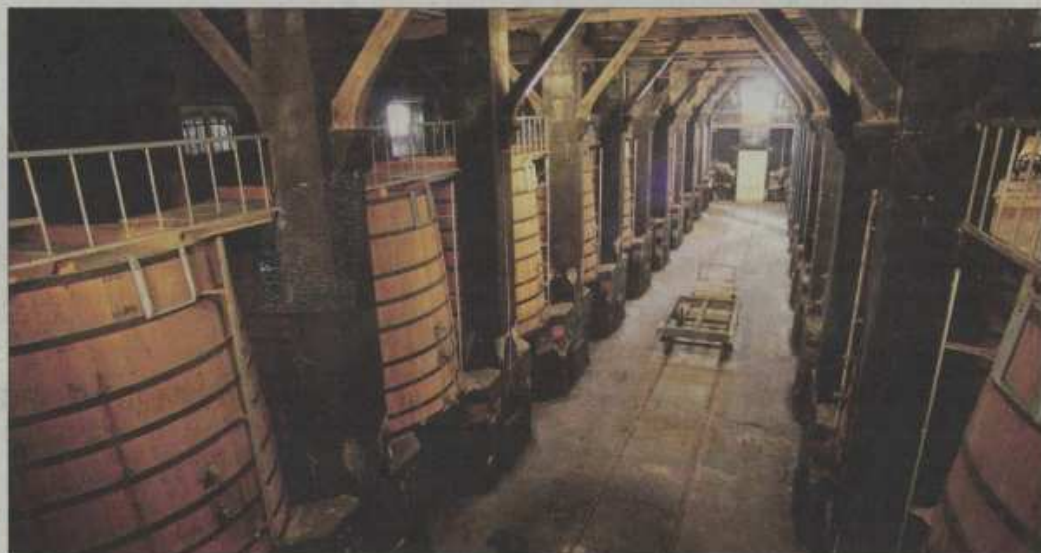
Javad Marandi, on le sait, est un homme riche. Cet homme d'affaires anglo-azéri, proche de la belle famille d'Ilham Aliyev, président de République d'Azerbaïdjan, va dépenser la bagatelle de 60 millions d'euros dans la construction d'un hôtel grand luxe à Cognac. Mais c'est aussi un investisseur pressé. Marandi souhaitait ouvrir son palace avant juin 2017. Las ! Le chantier sur la friche industrielle des anciens chais Monnet n'a pas encore débuté. Le projet a pris un peu de retard (1).

Selon nos informations, l'ouverture n'est pas envisagée avant l'été 2018. Au mieux. Même si Marandi dispose de la puissance financière de la holding Pasha Group et du soutien logistique du groupe hôtelier Absheron, un établissement d'une telle ampleur ne se construit pas en claquant dans les doigts.

Pourtant, le dossier avance. Le 24 avril, le Conseil municipal autorisait Michel Gourinchas à signer la promesse de vente. Dans la foulée, le 29 avril, le document était paraphé par les agents de Marandi en France. La semaine dernière, le permis de construire a été officiellement déposé. Enfin, hier et avant-hier, les représentants français de l'investisseur azéri ont fait un voyage express à Cognac.

Emploi du temps minuté

Déjeuner au nouveau restaurant du golf, entretiens avec des cadres des grandes maisons de négoce (Hennessy, Martell, Rémy Martin et Courvoisier) et rencontre avec des professionnels du tourisme : l'emploi du temps de Stephan Chetrit et Jérémie Ifrah – de la société Debron Capital – fut minuté. « Cela



Le chai cathédrale de la friche industrielle Monnet. C'est ici, entre ces 21 foudres, que les Azéris souhaitent aménager un restaurant gastronomique. PHOTO ANNE LACALD / ARCHIVES « SUD OUEST »

s'est très bien passé. Le projet n'a pas changé et il avance, à notre rythme, celui des développeurs et des constructeurs, pas celui de la presse. Dès que nous aurons du nouveau, vous serez les premiers prévenus », a assuré M. Chetrit, interrogé au téléphone.

Patrick Sedlacek, premier adjoint de la ville de Cognac, a feuilleté l'épaisse demande de permis de construire. Il a vu les plans du palace 5 étoiles. Les esquisses auraient fière allure. Il est vrai que Didier Poignant et son cabinet Ertim ont de sacrées références : le Pullman Paris Tour Eiffel, l'hôtel du Jeu de paume à Chantilly ou le Royal Monceau dans le VIII^e arrondissement (avec le coup de main d'un certain Philippe Starck pour les intérieurs).

On aimerait en voir plus, découvrir les dessins. Cela ne sera possible qu'après l'instruction du dossier,

quand le permis sera délivré et que le document d'urbanisme sera public et sujet à d'éventuels recours. « Didier Poignant et les représentants de Javad Marandi ont devancé d'éventuelles remarques. Ils ont travaillé dans le strict respect des règles d'urbanisme et ont consulté l'architecte des Bâtiments de France », indique Patrick Sedlacek. Michel Gourinchas, le maire, confirme : « C'était l'une de mes suggestions, même si nous ne sommes pas, ici, dans un site classé et protégé. On n'est jamais trop prudent... »

Désormais, la demande devrait être instruite « au plus vite ». La promesse de vente fait en effet état d'une date butoir à laquelle il conviendra de signer l'acte de vente définitif du site Monnet : le 31 mars 2016 à 16 heures.

Le projet, tel qu'il a été présenté aux représentants des maisons de

négoce et les professionnels du tourisme, n'aurait guère changé : un établissement 5 étoiles, une centaine de chambres, une dizaine de suites et un restaurant gastronomique. En revanche, un doute demeure sur le nombre et la surface des boutiques de luxe. 3 000 m² comme cela avait été présenté en décembre 2014 devant les élus, ou moins de 600 m² comme croit le savoir Noël Belliot (Les Républicains), chef de file de l'opposition ? À cette question, M. Chetrit ne répond pas. Ou tout du moins pas encore.

(1) Selon le dossier présenté lors du conseil municipal du 18 décembre 2014, un audit complémentaire et des sondages archéologiques sur le site devaient être bouclés avant la fin avril 2015, le permis de construire devait être délivré et purgé de tout recours avant la fin octobre, et le chantier devait débuter à l'automne.

■ BASE AÉRIENNE 709

Cet après-midi, un espace dédié au commandant Raoul Ménard, parrain de la BA 709, aviateur tué en 1945, est inauguré au sein du musée de la base. Musée qui sera exceptionnellement ouvert, ce week-end, pour les Journées du patrimoine.

CHÂTEAUBERNARD

Un triumvirat communal



Des membres du comité de jumelage de Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil, de Puente-Viesgo et de Châteaubernard. PHOTO S. B.

Lundi au Castel, le comité de jumelage accueillait des membres de deux villes jumelées en présence de la première adjointe au maire, Dominique Petit : Puente-Viesgo en Espagne et Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil, en Dordogne.

« Les amis de nos amis sont nos amis » : c'est ainsi que Jean Minot, président du comité de jumelage castelbernardin, a résumé cette journée. Le « trait d'union de cette rencontre », ainsi joliment nommé par Dominique Petit, n'est autre que la présidente du comité de jumelage espagnol Magdalena Riancho-Viera qui démêle volontiers le fil de l'histoire.

Croisements

C'est en 1999 qu'elle a rencontré Jean Minot pour la première fois aux Assises européennes du jumelage pour le troisième millénaire, initiées par la Commission européenne à Bilbao où était présent Onati, ville alors nouvellement jumelée à Châteaubernard. Onati,

une ville avec laquelle Puente Viesgo entretenait elle aussi des relations... Quant à Les Eyzies de Tayac-Sireuil, elle est jumelée avec Puente Viesgo. Philippe Lagarde son premier édile, présent lundi, revient sur l'origine de ce mariage :

« Des guides travaillaient ensemble sur des sites préhistoriques espagnols et français, une collaboration qui se poursuit toujours. De là est née l'idée de signer un acte de jumelage. » Lorsque les membres du comité de jumelage espagnol sont allés voir leurs confrères des Eyzies ce mois-ci, Magdalena Riancho-Viera a eu l'idée d'organiser une sortie conjointe à Châteaubernard. Jean Minot s'est chargé de planifier la journée. Après le vin d'honneur servi au Castel, direction le Coq d'Or à Cognac pour un déjeuner suivi d'une visite dégustation au sein de la maison de Cognac Martell. Un souhait formulé par les Eyzies qui souhaitaient visiter « une cave avec des barriques ».

Sandra Balian

■ JUSTICE**Bonneau vs Rivière, acte 2**

«**J**e sais combien Alain Rivière a été blessé par ce texte. Je m'en suis excusé et j'ai aussitôt demandé son retrait. Je regrette absolument ce qui s'est passé. C'est une erreur de mon chargé de communication.» François Bonneau a tenu à être présent hier à la barre de la cour correctionnelle d'appel de Bordeaux – alors qu'il était absent le 26 mai dernier au tribunal d'Angoulême – pour convaincre de sa bonne foi dans l'affaire dite des «vacances en Corse de Nicole Bonnefoy». On se souvient que le 10 septembre 2014, le blog de «Charente en actions», publié par l'association Ciel (Charente initiative écoute liberté) qui est affiliée au groupe des élus d'opposition UMP du Département, avait mis en ligne un article incriminant Nicole Bonnefoy et Alain Rivière. Le chargé de communication du groupe supposait en effet, photo à l'appui, que la sénatrice socialiste charentaise et son suppléant, alors en campagne pour leur réélection, s'étaient offert un séjour en Corse aux frais du syndicat mixte des aéroports de Charente. Mais en guise de voyage à Figari, il s'était avéré que le tandem s'était rendu à Aubeterre pour l'inauguration de la place rénovée (avec palmiers) du village. À Angoulême, le 3 juillet dernier, François Bonneau avait été reconnu coupable de diffamation envers Alain Rivière qui avait porté plainte.

M^r Lionel Béthune de Moro, défenseur du président du Département, s'est attaché à démontrer que le papier litigieux avait été rédigé et diffusé sans son aval. «L'article a été reconnu par François Bonneau comme diffamant et imbécile; dès qu'il a été informé de sa publication, il a présenté ses excuses et fait retirer le texte.» M^r Béthune a notamment insisté sur l'absence de responsabilité de François Bonneau dans la diffusion de l'article: le chef de la droite charentaise n'étant pas à l'époque directeur de publication du blog, poste occupé par le président de Ciel. Ce n'est évidemment pas l'avis d'Alain Rivière: «Ça ne tient pas! Il ne pouvait pas ne pas avoir accès au contenu de ce qui était publié sur ce blog. Si je publie un journal communal, je le lis avant que ça parte! Je n'ai rien contre François Bonneau mais il était président du groupe UMP, responsable de cette publication et il ne doit pas aujourd'hui chercher un lampiste [le contrat du chargé de communication n'a pas été renouvelé, NDLR]. Aujourd'hui encore, je suis l'objet de railleries: on m'a même envoyé un Guide du routard sur la Corse!» L'avocat général a requis la confirmation du jugement d'Angoulême. L'arrêt a été mis en délibéré au 15 octobre.

Stéphane MORÉALE

Trente ans de succès et d'amitié

Créé en 1985 par Marie-Claude Pluviaud, «Le Manteau d'Arlequin» s'est taillé une belle renommée en Charente. Pour son trentième anniversaire, la troupe monte deux nouvelles pièces.



Une belle photo de famille autour du buste de Molière, réalisée par Frédéric Pluviaud. Le fils de la fondatrice préfère désormais jouer avec les objectifs mais répond toujours présent si besoin. À l'image de la plupart des anciens comédiens.

Repros CL

Anne LEONARDI
a.leonardi@charentelibre.fr

Elle porte le Manteau d'Arlequin depuis trente ans. Et ça commence un peu à lui peser. «À 72 ans, je veux bien continuer à jouer des rôles de vieille dame, quand il y en a. Mais pour tout ce qui concerne l'intendance, même si je suis bien aidée par l'équipe, j'aimerais passer la main», confie Marie-Claude Pluviaud. Il faut dire que depuis qu'elle a fondé sa troupe, elle n'a pas beaucoup soufflé. Encore moins ces derniers mois, avec deux créations sur le feu afin de célébrer en beauté le 30^e anniversaire de son second «bébé». Quand cette perfectionniste n'est pas sur scène pour jouer ou diriger, elle passe des heures à manier les pinceaux ou la machine à coudre. «J'ai créé plus de 150 costumes,

alors que je n'y connaissais rien en couture. Rien que pour «Les Liaisons dangereuses», j'en ai fait vingt-quatre», sourit-elle tout en feuilletant l'un de ses nombreux albums souvenirs. Même en vacances, elle ne pense qu'à son théâtre. «Quand elle préparait «Oh les beaux jours», je lui ai fait répéter son rôle pendant deux ans, y compris sur la plage», glisse Michel, son trésorier de mari et précieux technicien. «C'était pour les vingt ans. Un rôle magnifique mais parmi les plus difficiles, se justifie celle qui a adoré interpréter Winnie. Je ne le ferai plus jamais. Toute seule sur scène pendant près de deux heures, il faut tenir.» Formée au conservatoire de Bordeaux où elle décroche un premier prix de comédie classique et moderne en 1966, Marie-Claude Pluviaud embrasse l'enseigne-

ment la même année. Contrainte d'abandonner la Compagnie dramatique d'Aquitaine, elle se ratrape en créant un club théâtre au collège Romain-Rolland de Soyaux. En 1984, elle devient principale adjointe à Mendès-France. «Je ne pouvais plus animer de club. Il m'a fallu trouver un autre moyen d'assouvir ma passion.» Elle contacte alors ses anciens élèves, leur propose de créer une troupe. «Ils m'ont tous dit oui, on a monté «Tartuffe»»

«Famille d'accross»

Le Manteau d'Arlequin était né. Vingt-sept autres pièces ont suivi. Avec toujours la même exigence dans les décors, les costumes, la mise en scène que Marie-Claude Pluviaud, qui se dit simple «animatrice», confie souvent à des pro-

fessionnels comme Marisol Mathieu. «On s'amuse beaucoup mais on travaille très sérieusement», insiste la fondatrice de l'une des plus anciennes troupes charentaises. Au fil des représentations, le Manteau d'Arlequin se taille une belle réputation. Fait salle comble à chaque première à l'Espace Matisse. «En trente ans, on a accueilli environ quatre-vingts comédiens avec lesquels on a toujours gardé des liens. Aujourd'hui, on est une vingtaine.» Quelques-uns sont là depuis les prémices de l'aventure. Comme Jean-Luc Brunet qui a fait ses premiers pas de comédien à l'âge de 12 ans avec celle qui était alors sa prof de français. «Il en a maintenant 52. Et c'est mon actuel président», se réjouit Marie-Claude Pluviaud, heureuse d'avoir engendré une si belle «famille d'accross».



Depuis trente ans, l'infatigable Marie-Claude Pluviaud met en scène, joue, crée les costumes, les décors et parfois même les affiches.

Ce soir à l'espace Soëlys à Soyaux, le public est invité à venir revivre ces trente années d'aventure à travers la projection d'une vidéo montée par Nicolas Olivier. L'occasion de revoir les scènes hilarantes ou émouvantes de plusieurs spectacles. En attendant le double cadeau pour ce trentième anniversaire, les deux nouvelles créations qui seront dévoilées en novembre à Matisse: «Oncle Vania» de Tchekhov et «Tailleur pour dames» de Feydeau.

«Trente ans de théâtre amateur», projection d'extraits de spectacles aujourd'hui à 20h30 à l'auditorium de Soëlys à Soyaux. Gratuit.

«Oncle Vania» jeudi 12 et vendredi 13 novembre à 20h30. «Tailleur pour dames» samedi 14 à 20h30 et dimanche 15 novembre à 15h30. Mise en scène: Marie-Claude Pluviaud et Françoise Sabarots. À l'Espace Matisse à Soyaux.

Montagnes-ouest Refus d'implanter le CGR: Champniers attaque en justice

Le feuilleton de la zone des Montagnes-ouest continue. Mercredi soir, le conseil municipal de Champniers (lire également page 13) a décidé à l'unanimité de déposer un recours devant la cour administrative d'appel de Bordeaux contre les conclusions de la Commission nationale d'aménagement cinématographique (Cnac). Celle-ci avait refusé, le 30 juin dernier, l'implantation du complexe cinématographique CGR dans la zone des Montagnes-ouest.

Il y a quelques jours, la communauté de communes (CDC) Braconnne-et-Charente avait pris la même décision – également à l'unanimité – en qualité de porteur du projet.

Dans quelques jours, le cabinet parisien d'avocats spécialisés Wilhem et associés va donc déposer le dossier conjoint de la CDC et de la commune de Champniers à la cour administrative d'appel de Bordeaux. Ils ont jusqu'au 24 septembre pour le déposer, soit deux mois après la notification des décisions de la Cnac reçue par Braconnne-et-Charente le 24 juillet.

«Nous sommes dans notre bon droit, nous espérons donc une issue favorable à notre requête d'ici quelques mois», justifie Jeanne Filloux, la maire de Champniers, s'appuyant sur les documents du schéma de cohérence territoriale (Scot) adopté par le syndicat mixte de l'Angoumois en décembre 2013. Dans sa délibération votée mercredi soir, le conseil municipal de Champniers «souhaite que



CDC et commune de Champniers s'unissent pour contester les conclusions de la Commission nationale d'aménagement commercial.

Photo archives CL

le concessionnaire de la zone, la Saeml Territoires Charente puisse également mettre tout en œuvre pour contester cette décision de la Cnac». Pour l'instant, rien n'est moins sûr. «Je vois cela la semaine prochaine après avoir pris connaissance de tous les jugements précédents pour juger de l'opportunité d'appuyer ce recours», explique François Bonneau, le président du conseil départemental qui a pris la présidence de Territoires Charente la semaine dernière. «Est-ce aussi pertinent d'engager ce recours aujourd'hui qu'à l'époque de celui devant le Conseil d'État alors que le projet de Guy Delage à Garat est très avancé?», s'interroge-t-il.

François GOUBAULT

■ Isabelle Lassalle,



La conseillère municipale Front national de Cognac (Photo CL), vient de sortir au préfet l'argument de la préférence nationale sur la question des réfugiés: «Pour faire suite à votre courrier adressé aux maires charentais au sujet de l'accueil des migrants, avez-vous prévu de faire de même pour aider les familles charentaises qui sont aujourd'hui sans logement?», écrit-elle sur son Facebook. Un argument que n'a pas manqué de relever Jonathan Munoz, le directeur de cabinet du maire Michel Gourinchas: «Étrange, ce commentaire quand on sait qu'en début d'année vous dénonciez le soutien à une association qui œuvre dans le social et donc auprès des personnes qui sont dans la précarité, lui répond-il avant d'enfoncer le clou. Ce qui est bien avec le Front national c'est que nous ne sommes jamais surpris sur la surenchère de populisme».

■ Jany-Claude Rondeau,



présidente de l'association charentaise Solidarité des grands-parents (Photo CL), organise une nouvelle fête de la famille, demain samedi à Javrezac, avec le concours des associations sportives et de la municipalité. Elle débutera dès 10h et accueillera pour toute la journée un marché de producteurs et d'artisans ainsi que diverses animations. À partir de 14h se dérouleront les traditionnelles olympiades pour petits et grands en équipe avec de nombreux lots à gagner. Remise des prix à 18h. Restauration et buvette sur place. Contact au 05 45 32 18 53.

■ Transcom,

le réseau de transports de GrandCognac, s'associe comme tous les ans à la journée des transports publics. Ainsi, demain samedi, tous les bus seront gratuits sur l'ensemble des lignes. L'occasion, si ce n'est déjà fait, de tester ce réseau et ses nouvelles dessertes mises en place au printemps dernier.

La nouvelle salle de sport qui bouscule le Cognaçais

■ Une salle de sport moderne, ouverte de 6 à 23 heures ■ Le concept inédit dans le Cognaçais fait un carton ■ Même les patrons sont surpris du succès.

Frédéric BERG
f.berg@charentelibre.fr

Elle a hésité entre le complexe des Antilles à Jonzac et une salle de sport à Pons... avant que ses collègues de la clinique de Cognac lui conseillent la nouvelle salle de sport de Châteaubernard, «Keep Cool». Marine Aubert, 22 ans, bientôt infirmière, n'a pas hésité longtemps : «Dès que je suis entrée, j'ai décidé de prendre mon abonnement. C'est grand, climatisé et très moderne. Maintenant je n'ai plus vraiment d'excuses pour ne pas faire de sport.»

Comme Marine, des centaines de personnes ont poussé la porte de la nouvelle salle de sport récemment implantée au Mas-de-la-Cour, la nouvelle zone commerciale qui s'étend à Châteaubernard. «On ne communique pas les chiffres mais on ne s'attendait pas du tout à un tel succès. On s'était penché sur la zone de Cognac il y a environ un an, et on a vite réalisé qu'il manquait une belle et grande salle. On a pu saisir une opportunité au Mas-de-la-Cour. On a fait le choix de l'équiper avec des appareils très modernes, certains connectés à Internet, avec la télé», explique Bruno Ravaux, un des deux associés.

«Keep Cool», c'est le nom de l'enseigne, est une franchise qui décline plus de 125 salles en France. «C'est vraiment éton-

»

C'est vraiment étonnant mais sur une zone de chalandise aussi importante, il n'y avait aucune salle de ce type.



Marine Aubert a hésité à s'inscrire dans des salles en Charente-Maritime avant de découvrir la nouvelle salle de Châteaubernard.

Photos F. B.

nant mais sur une zone de chalandise aussi importante, il n'y avait aucune salle de ce type», souligne Bruno Ravaux qui dit «regarder aux alentours, d'Angoulême à Saintes». Pour Châteaubernard, lui et son associé Gilles Flohic qui gère quatre salles dans la région bordelaise ont mis le paquet en aménageant 500 m² : «C'est notre plus grande salle.»

Bouche-à-oreille

Le succès a été quasi immédiat dès la mi-juillet. Même avant la campagne de tractage intensif réalisée début septembre, le bouche-à-oreille a fait affluer les candidats. «Des gens sont venus dès les premiers jours de l'ouverture et ça n'arrête plus», souligne

Thomas Bruzac, en charge de la formation des trois coaches employés à temps plein, Eugénie, Fabien et Alan, tous diplômés dans le sport.

«Concurrence forte»

Sur place de nombreux débutants mais aussi des habitués de «Viva'Form», une autre salle créée depuis plus de treize ans à Châteaubernard qui ont changé de boutique, notamment pour bénéficier des amplitudes horaires et des installations très modernes. «J'ai fait ce choix, comme tous mes collègues d'ailleurs, parce que c'est beaucoup plus simple. Je peux venir quand je veux, y compris le dimanche», glisse cette cadre d'une petite PME de Cognac.

Elle note un bémol : «Il n'y a pas de cours collectifs mais des coaches virtuels, sur des écrans. Ce n'est pas la même chose.»

Cédric Dumas, le patron de «Viva'Form», la salle historique de Châteaubernard (au-dessus du Biocoop) reconnaît que certains de ses clients sont partis. «On ne peut pas nier que c'est une concurrence forte. Mais on n'est pas exactement sur le même créneau. Moi j'offre des cours collectifs encadrés par des pros. Ils n'ont pas de barres libres ni d'haltères. C'est d'ailleurs pour ça que la salle peut être ouverte sans personne pour surveiller, ce qui nous est interdit.» Si les coaches sont présents 75 heures par semaine à «Keep Cool», il y a effectivement des créneaux sans encadrement.



Allan et Fabien, deux des coaches de «Keep Cool».

Les coaches privés gardent le sourire

Autonome dans une salle de sport ou pris par la main par un coach sportif, chacun peut faire son choix. Le succès de la salle de sport de Châteaubernard, si elle peut faire de l'ombre aux salles traditionnelles, n'entame pas le créneau des coaches sportifs. Dans le Cognaçais, ils sont une demi-douzaine à proposer des séances individuelles ou collectives, de la préparation physique, des cours en intérieur ou en plein air, à des débutants comme à des sportifs confirmés. Sébastien Saillard, ancien

footballeur et judoka de 37 ans, s'est lancé en 2012 : «Nos clients cherchent un accompagnement personnalisé. Nos conseils ne s'arrêtent pas au sport, c'est plus large. Certains de mes clients sont inscrits dans des salles.» Pierre Séré, ancien joueur de l'USC, le club de rugby de Cognac, propose des cours collectifs chez Viva'Form, une salle de Châteaubernard. Ses cours connaissent un gros succès et ne désempalent pas : «Rien ne remplace le lien direct. On est là pour corriger les erreurs, accompagner, encourager.»